

BRUNELLES.

E. 4051. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1685-1688. — Henri Fontaine, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Testament de Mathurine Gouin, veuve de François Lambert, marchand, en faveur de la confrérie du Saint-Rosaire de Brunelles.
- —Accord entre les religieuses d'Arcisses et Jean Sortais, curé de Brunelles, pour les dîmes noales d'une pièce de pré près le moulin à papier (*sign. desdites religieuses* : Jeanne deChaumont, abbesse; Marguerite Dufay, prieure et discrète ; Barbe de Périès, sous-prieure et discrète ; Renée Robillard, discrète ; Louise Abot, discrète ; Renée de Fontenay ; Anne Paulin ; Geneviève Héry ; Marie Houdebert ; Charlotte de Beaulieu ; Marthe le Tessier ; Claude Gueau; Anne de Lespinette; Françoise Courtin; Anne Rivet ; Mario de Laval ; Louise de Barrât ; Louise de Lanjonère; Anne Dufay ; Marie David ; Anne-Barbe Hamelin ; Anne de Villeray ; Catherine Dubut ; Louise de Laval ; Marie Rabot ; Anne Lambert).
- —Bail du lieu de la Gallottière, paroisse de Préaux, par Guillaume Hayot, curé de Berdhuis, comme héritier d'Antoine Hayot, ancien curé de Berdhuis.
- —Procès-verbal de visite du lieu de la Freloudière, paroisse de Brunelles.

E. 4052. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1701-1702. — Remy Fontaine, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Bail par les religieuses d'Arcisses du lieu des Souches, paroisse de Condé.
- —Attestations par les habitants de Champrond-en-Perchet et de Brunelles qu'il n'y a dans lesdites paroisses aucuns droits de glandage, pacage, chauffage et pâturage.
- —Accord entre les habitants de Brunelles et Michel Amelot, seigneur dudit lieu, pour une rente de 20 livres léguée à la confrérie du Rosaire de Brunelles par Marie de Boislève, veuve de Louis Guibert de Bussy.
- —Quittance par François Esnault, soldat de milice de la paroisse de Brunelles, d'une somme de 135 livres à lui due par les autres garçons de ladite paroisse.

E. 4053. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1704-1707. — Remy Fontaine, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Bail par Antoine-Jacques Gouin, seigneur de Brunelles, de la métairie de Saint-Jean, autrement la Cour-au-Prêtre, paroisse dudit Brunelles.
- —Acte de notoriété constatant que la confrérie du Rosaire de Brunelles a été établie par Thomas Guibert de Bussy, seigneur dudit Brunelles, et Louise de Barat, son épouse, et qu'une somme de 600 livres a été mise entre les mains de Marie de Lyonne, veuve de Charles Amelot, seigneur de Brunelles, pour acquitter la rente de 20 livres léguée à ladite confrérie par Marie de Boislève.
- —Procès-verbal de visite de la métairie de Bonchevreau, paroisse de Coudreceau.
- —Bail par les religieuses d'Arcisses du lieu et métairie de Beauvais, paroisse de Margon (*sign. desdites religieuses* : Anne Pes-seau, abbesse ; Anne Dufay, prieure et discrète ; Louise de Lanjonère, sous-prieure et discrète; Françoise Courtin, discrète; Louise de Laval, discrète; Marie Gaudin de la Chenardière, dépositaire).

E. 4054. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1708-1710. — Remy Fontaine, notaire du comté de Nogent le-Béthune.

- —Testament de Marin Hayot, curé de Coudreceau, léguant à ladite église une somme de 150 livres pour y faire un autel de Saint-Sébastien.
- —Titre nouvel de 48 sous de rente envers l'église de Coutretot par Jean de Bourbonne, sieur de Bermond.
- —Procès-verbal contre Charles Poirier, fermier de la métairie de Cerizier, paroisse de Brunelles, qui avait détruit un ancien chemin traversant les terres de ladite métairie.
- —Baux, ventes, échanges, prises de possession, inventaires, partages, etc.

E. 4055. (Registre.) — In-4°, papier, 77 feuillets.

1716 (10 janv.-29 décj. — André Fontaine, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Bail de la métairie du Chaillouet, paroisse de Coudreceau, par Louis du Roger, seigneur de Surville : procès-verbal de visite de ladite métairie.
- —Transaction entre les habitants de Brunelles et Jeanne Boullay, héritière de Jean Sortais, ancien curé dudit lieu, pour les réparations du presbytère.
- —Amortissements de rentes, contrats de mariage, obligations, procurations, quittances, etc.

E. 4056. (Registre.) — In-4», papier, 54 feuillets.

1717 (23 janv.-23 déc). — André Fontaine, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Procès verbal de visite et estimation du logis et des terres dépendant du lieu de la Goupillière, paroisse de Coudreceau.
- —Testament de René Martin, curé de Champrond-en-Perchet, léguant à la fabrique de ladite église la somme de 356 livres, « qui sera employée à parachever le lambry de » ladite église et à faire un platfond sous les cloches » d'icelle. »
- —Bail du lieu de Beauregard par les religieuses d'Arcisses.